

***Villae* and Domain
at the end of Antiquity
and the beginning of Middle Age**

**CIRCA UILLAM
STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

L'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge dans un contexte de *pars urbana* d'une *villa* gallo-romaine : le site archéologique de Saint-Saturnin du Bois (Charente-Maritime)

Léopold Maurel.
Sandrine Bartholome
Noémie Rolland

Conseil Général de la Charente-Maritime

RÉSUMÉ

Créée au I^{er} siècle ap. J.-C., la *villa* découverte à Saint-Saturnin connaît un développement continu jusqu'au dernier état de reconstruction qui suit un incendie datable de la seconde moitié du IV^e siècle. Durant le haut Moyen-Âge, une série de bâtiments se surimpose à cet ultime état antique, s'appuyant même parfois sur les maçonneries antérieures, sans que l'on soit encore en mesure de mettre en évidence un plan cohérent pour ces nouvelles structures et de les rapporter à un statut particulier. L'analyse du mobilier faunique montre toutefois la présence de gibier en quantité notable et de céramiques tournées fines, ce qui permet probablement d'attribuer un niveau social élevé aux propriétaires du lieu.

MOTS-CLÉS : *Villa*, haut Moyen-Âge, archéozoologie, céramiques.

RESUMEN

Creado en siglo I dC J.-C., la *villa* descubierta en Saint-Saturnin conoce un desarrollo continuo hasta el último estado de reconstrucción que sigue un incendio datable de la segunda mitad del siglo IV. Durante el alto Medievo, se construye una serie de edificios sobre este último estado antiguo, apoyándose hasta a veces en las masonerías anteriores, sin que todavía se puede poner en evidencia un plano coherente para estas nuevas estructuras y de vincularlas a un estatuto particular. El análisis de la fauna muestra no obstante la presencia de caza en cantidad notable y de cerámicas torneadas finas, lo que probablemente permite atribuir un alto nivel social a los propietarios del lugar.

PALABRAS CLAVE: *Villa*, alto Medievo, archéozoología, cerámicas.

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal, le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime a conduit une fouille préventive dans la commune de Saint-Saturnin du Bois située non loin de Surgères (fig. 1 et 2). L'opération archéologique, qui s'est déroulée en 2008, a permis de mettre au jour un établissement rural daté de l'époque gallo-romaine ainsi que plusieurs témoignages archéologiques d'une occupation pouvant être datée du haut Moyen-Âge. Malgré d'importantes récupérations dues aux phases successives d'occupations, les bâtiments antiques présentent un état de conservation tout à fait exceptionnel (fig. 3). Suite aux découvertes réalisées, la Commune a décidé d'abandonner le projet de lotissement et de développer un projet de fouille programmée depuis 2011, sous la responsabilité d'un archéologue bénéficiant des moyens scientifiques et techniques du Département de la Charente-Maritime. Un programme de médiation et de valorisation a également vu le jour, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de Surgères.

Entre les premiers éléments d'occupation datés du I^{er} siècle (phase I) et le mobilier céramique issu de niveaux archéologiques supérieurs situés à l'intérieur des différents bâtiments datés du haut Moyen-Âge, quelques premiers éléments de phasage ont pu être élaborés.

En effet, le mobilier céramique et métallique témoigne d'une première phase d'occupation dans le courant du I^{er} siècle ap. J.-C (phase I). Des structures en creux et niveaux d'occupations constituent les uniques témoignages de cette première occupation, qui a souffert des constructions ultérieures.

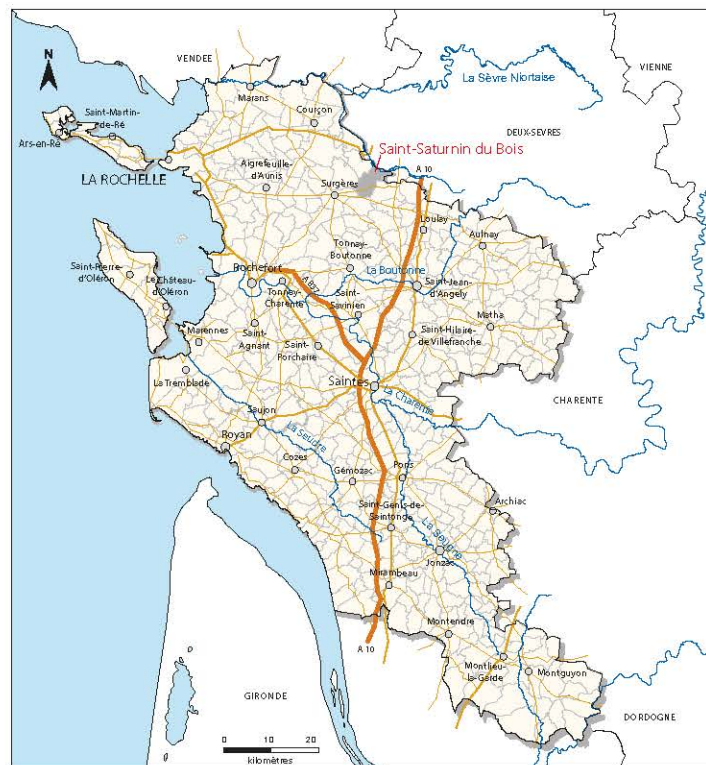


Figure 1. carte de localisation de Saint-Saturnin du Bois. DAO O. RICHARD. Fond de plan BDcarto IGN 2002.

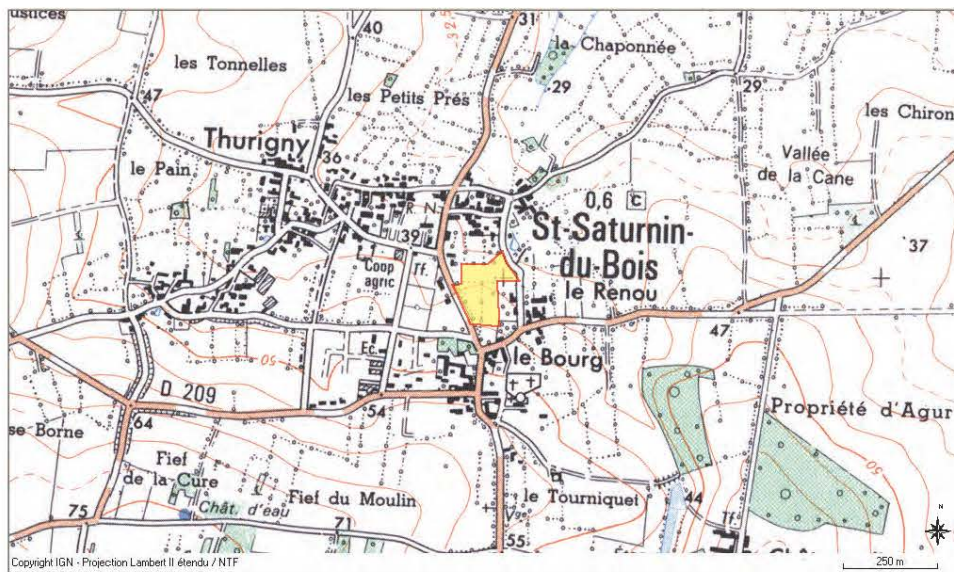


Figure 2. localisation du site archéologique. DAO L. MAUREL. Fond de plan BDcarto IGN 2002.

Au début du II^e siècle, la *villa* antique est aménagée avec la construction d'un bâtiment résidentiel doté d'une cour centrale et d'au moins un bâtiment d'exploitation (phase II).

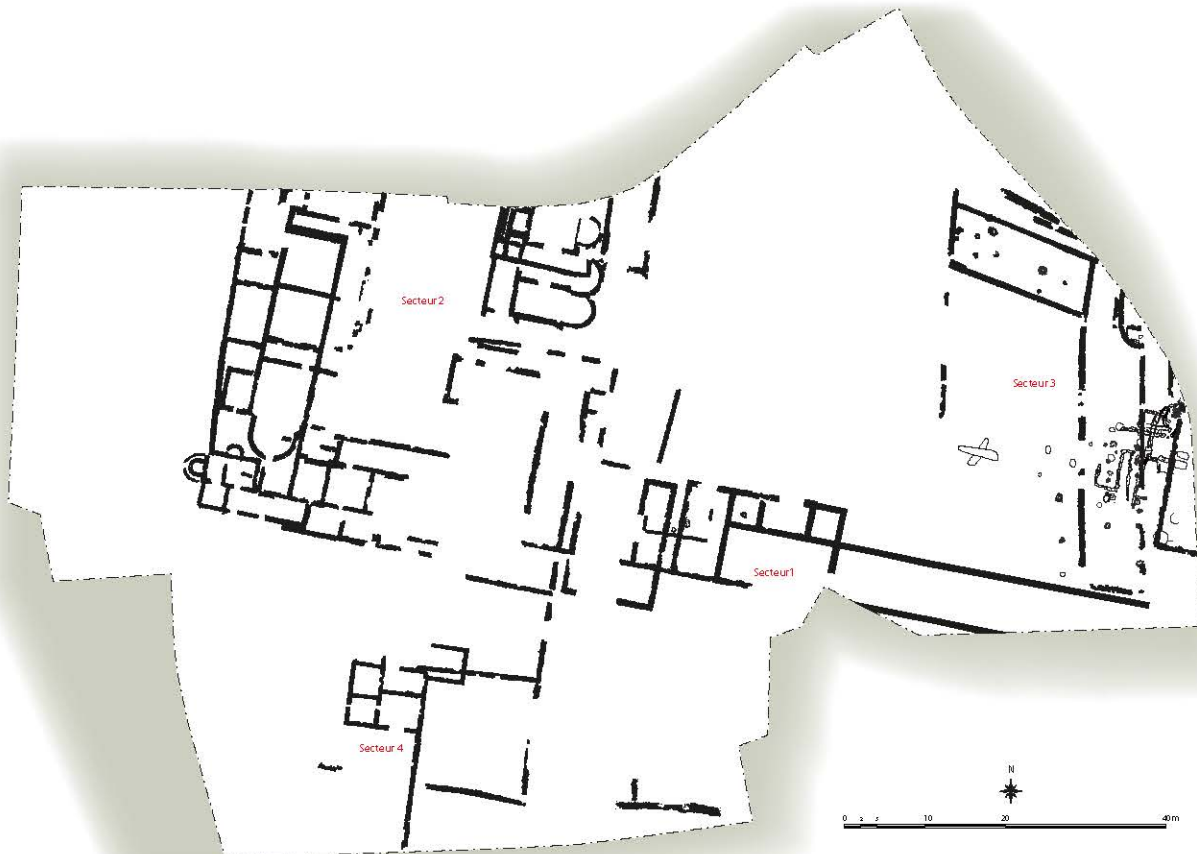
De nouveaux et importants bâtiments d'exploitation sont construits au III^e siècle, dont un comporte une salle de forge (phase III). Par ailleurs, le bâtiment résidentiel est doté d'un ensemble thermal dans son angle sud-ouest (fig. 3).

Suite à un incendie ayant touché une partie importante des bâtiments dans la seconde moitié du IV^e siècle, une reconstruction de la plupart des salles de la partie résidentielle est opérée (phase IV). La reconstruction de la phase IV, remarquable par l'emploi d'un mortier orangé pour la mise en œuvre des maçonneries, a apporté également des modifications de l'ensemble thermal. Entre ces grandes phases, nous avons pu observer des agrandissements successifs et des modifications dans l'organisation des espaces.

Succédant à l'occupation antique, la présence de plusieurs murs solins constitués de dalles en calcaire, liées à la terre, a rapidement permis d'entrevoir une installation durant le haut Moyen-Âge (fig. 4). La découverte de mobilier céramique au faciès alto-médiéval, plus particulièrement dans les niveaux situés à l'intérieur du bâtiment 2, confirme largement cette première observation. Par ailleurs, une monnaie carolingienne a été mise au jour dans une fosse située à l'intérieur de la partie résidentielle antique. Les murs, dotés d'un appareillage pouvant être considéré comme caractéristique des constructions du haut Moyen-Âge, traversent dans plusieurs cas les bâtiments gallo-romains. Leur construction succède donc à l'abandon de certains bâtiments. Dans d'autres cas, ces murs s'installent au-dessus de murs antiques et parfois même ils semblent reprendre des maçonneries anciennes en s'appuyant contre ces dernières. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de réoccupation de structures antiques – qu'il existe une continuité ou non – avec dans certains cas d'importantes restructurations du bâti ancien et dans d'autres cas une réutilisation des maçonneries préexistantes.

Les trois campagnes de fouille conduites depuis 2011 se sont concentrées sur la partie ouest de la *pars urbana*. Les problématiques de départ s'articulaient autour d'enjeux chronologiques mais également fonctionnels. Il ressort de ces observations un réaménagement des espaces de prestige et de réception identifiés lors des phases d'occupations antiques de la *villa* (salle à abside, salle 7, galerie). Des murs solins viennent partitionner ces espaces signifiant l'abandon de leur fonction première et la création de petits espaces dont la destination nous échappe encore (lieu d'habitat ou d'activités agricoles et/ou artisanales).

Figure 3. plan général.
DAO C. GAY.





Ainsi, le site de Saint-Saturnin du Bois permet de proposer quelques exemples de liaison entre des aménagements antiques et hauts médiévaux dans un contexte de *villa* gallo-romaine. Il ne s'agit nullement de proposer ici une synthèse sur l'occupation tardive et alto-médiévale du site archéologique de Saint-Saturnin du Bois, car la faible superficie étudiée ne le permet tout simplement pas. Cependant, au travers de quelques exemples, nous tenterons de mettre en évidence plusieurs modes d'occupations, de réoccupations et de gestions des espaces antiques durant le haut Moyen-Âge. À cette fin, nous retiendrons deux exemples issus des salles 7 et 21.

Figure 4. plan général secteur 2 - bâtiment résidentiel. DAO C. GAY, et L. MAUREL

1. La Salle 7 : un *tablinum* antique (?) réoccupé durant le haut Moyen-Âge

Dans la partie ouest de la *pars urbana* de la *villa*, se trouve une petite salle rectangulaire, d'une superficie de 13,59 m², entièrement fouillée (fig. 4) dont l'interprétation comme *tablinum* demeure très hypothétique, en raison de sa situation marginale dans le bâtiment résidentiel. Une évolution de sa vocation dans le temps peut être envisagée. Son étude procure d'intéressants éléments favorisant la compréhension des relations entre les structures construites antiques et médiévales.

1.1. Les aménagements antiques dans l'aile ouest de la *pars urbana*

Aménagée lors de la phase de construction de la *villa* du Haut-Empire (phase II), cette salle est en saillie par rapport à la limite ouest de l'édifice (fig. 5 et 6). Elle a été très rapidement, englobée dans l'emprise du bâtiment résidentiel lors d'une phase d'agrandissement effectué vers l'ouest (phase IIc). Elle forme une exèdre aménagée à l'ouest de la salle de

réception (salle 10). La salle est pourvue d'un système de chauffage par hypocauste avec un canal de chauffe (F224) créant une interruption dans son mur sud. Cet espace, confortablement aménagé, perdit durant toute l'occupation antique de la *villa*. La localisation de cette salle, comme son système de chauffage au sol, nous conduisent à émettre l'hypothèse d'un *tablinum* antique. Enfin, la reprise du canal de chauffe lors de la phase IV témoigne de la continuité de son occupation et de sa destination durant les ultimes phases de l'Antiquité.

À partir de la phase V de la *villa* (Antiquité tardive) s'opèrent d'importantes transformations dans l'aile ouest de la *pars urbana*. Les canaux de chauffe de la salle 10, adjacente à la salle 7, sont entièrement comblés marquant l'abandon du système de chauffage de l'ancienne salle de réception. Il en va de même pour le chauffage de la salle 7. Le sol de circulation et les pilettes en argile de l'hypocauste sont détruits. Seul le sol en béton et quelques arases de pilettes carrées d'une vingtaine de centimètres de côté sont conservées.

1.2. Une réoccupation de la salle 7 durant le haut Moyen-Âge

Suite à l'abandon, plus ou moins progressif, de la destination première du bâtiment antique, plus particulièrement de l'aile ouest, on observe plusieurs éléments témoignant d'un nouveau type d'occupation. En premier lieu, le mur M44, constitué de dalles de calcaire liées à la terre, s'installe au-dessus d'une maçonnerie antique qui constituait alors le mur périmétral ouest du bâtiment résidentiel. Ce nouvel aménagement signifie d'abord la destruction, au moins partielle, de la *pars urbana* antique. Par ailleurs, l'utilisation de la maçonnerie antique comme soubassement ou fondation, pour un mur médiéval constitue une première étape de

Figure 5. plan phase VI
secteur 2. DAO C. GAY
et L. MAUREL.





Figure 6. plan phase VII secteur 2. DAO C. GAY et L. MAUREL.

réutilisation des structures anciennes. Ainsi, les vestiges de la *uilla* antique ne sont pas un obstacle à une installation, bien au contraire, puisqu'ils servent de base à la construction des nouvelles élévations. Le mur médiéval M44 suit le tracé du mur antique et se prolonge vers le sud. Il est délicat, si l'on tient compte de l'état de conservation très partiel des murs solins, d'établir un plan cohérent de ce bâtiment.

Par ailleurs, la fouille de la salle 7 a permis d'entrevoir un autre mode de réutilisation de structures construites antiques. En effet, directement posés sur le niveau antique de mortier lissé, trois radiers massifs de blocs calcaires disposés en épis ont été réalisés dans les limites intérieures de la salle. À l'est de la salle, contre le mur M221 (mitoyen à la salle de réception), un bloc calcaire de grande dimension (F654) est posé directement sur le fond de l'hypocauste. Signalons que ce bloc est probablement issu du mur M221, à l'intérieur duquel figure un creusement dont la morphologie correspond précisément à celle du bloc de taille. Ce dernier aurait donc eu la fonction de seuil avant d'être réemployé durant le haut Moyen-Âge, par exemple comme emmarchement (fig. 7). Tout autour de celui-ci et sur l'ensemble du fond de la salle, un niveau sédimentaire est installé, afin de préparer la pose d'un premier radier de blocs calcaires grossièrement équarris disposés en épis. Au-dessus, la même technique de construction, niveau de préparation sédimentaire et installation d'un radier de blocs calcaires disposés en épis, est réalisée à deux reprises. Ces niveaux successifs atteignent le haut du bloc F654 et créent un espace intérieur dont le sol pouvait accueillir de lourdes charges. Notons que le dernier niveau de radier de blocs présente un aménagement particulier autour du bloc F654. En effet, l'aménagement des blocs en épis est abandonné au profit d'une disposition à plat.

Au-dessus des trois niveaux de radiers, une étroite bande de niveau de sol a pu être observée sous forme d'un lambeau, le long du mur sud. Constituée d'un mélange induré de sédiment limoneux brun clair et de

fragments de mortier, elle était sans doute le dernier témoin du sol de circulation de cette salle.

Le premier niveau de radier (sédiment et blocs) n'a pas livré de mobilier permettant d'en préciser la datation. Mais l'analyse stratigraphique permet de l'attribuer à la phase VI. Dans le niveau sédimentaire intermédiaire, six fragments de céramiques de tradition antique ont été mis au jour. Dans le niveau sédimentaire supérieur, quatre fragments de céramique ainsi que des fragments de verre (non étudiés) ont été découverts. Un tesson de céramique commune, sombre à estampage à la roulette en épis, reste de tradition antique. Les trois autres tessons en céramique commune claire avec un gros dégraissant, dont une lèvre carrée déjetée, sont attribuables au haut Moyen-Âge.

Venant sceller cet aménagement massif, un niveau sédimentaire recouvre à la fois le lambeau de sol, le radier supérieur et le bloc de calcaire (F654). Il offre un *terminus ante quem* à l'ensemble de cet aménagement. Il n'a livré qu'un seul tesson de céramique, fort heureusement datable grâce à un décor à la roulette en losange pouvant être attribué aux VII^e et VIII^e siècles. Le nouvel aménagement de la salle 7 peut donc avoir fonctionné à partir du VI^e siècle de notre ère, soit à partir de la phase VI de l'occupation du site.

Deux interprétations différentes semblent pouvoir être retenues au sujet de cette structure. Soit, les différents radiers ont été aménagés d'un seul tenant, soit il s'agit d'aménagements successifs, échelonnés dans le temps. Malheureusement, la datation assez large fournie par l'étude du mobilier céramique mis au jour ne permet pas de trancher entre les deux hypothèses. La première hypothèse soulève la question de la destination de cet aménagement massif, susceptible d'accueillir des charges lourdes ou une forte pression. Des agencements semblables sont en effet fréquemment utilisés pour supporter un pressoir et/ou un fouloir. Le pressoir comme le fouloir, placé en début de chaîne opératoire dans le processus de vinification, est toujours surélevé par rapport aux sols et aux autres vestiges de transformation (cuves). Cette position dominante, caractéristique des *cella vinaria* antiques, et l'arasement plus ou moins marqué des sites archéologiques ont généralement entraîné la destruction de ces structures qui ne sont plus reconnues que par la présence en contrebas d'une cuve



Figure 6. vue générale
salle 7. Cliché L.
MAUREL.

de recueil du moût. Dans la salle 7, en plus de l'épaisseur des niveaux de préparation de sol déjà décrit, signalons la présence de deux trous de poteau aménagés dans l'épaisseur du mur M221 (F649 et F650). Distant d'environ 0,70 m, ils pourraient correspondre aux fixations des jumelles, ces deux pièces de bois montantes qui entrent dans la composition d'un pressoir. Leurs emplacements dans la maçonnerie du mur M221 pourraient en avoir assuré la solidité. De plus, le bloc de réemploi (F654), disposé le long du mur M 221 et perpendiculaire aux deux trous de poteau F649 et F650, complète le dispositif.

En considérant la seconde hypothèse, il s'agirait d'une succession de radiers de sols sur une plus ou moins longue durée. Dans ce contexte, le bloc F654 aurait servi d'embranchement pour atteindre le fond de la salle. La question de la réalisation de trois radiers successifs pose tout de même problème. S'agit-il de plusieurs réfections successives dues à des problèmes de remontée d'humidité à l'intérieur de la salle, dont le fond est recouvert d'un enduit de mortier ?

2. La Salle 21 : des structures médiévales installées à l'intérieur d'une salle de la *uilla* antique

La salle 21 constitue un second exemple particulièrement intéressant de réutilisation d'un espace antique durant le haut Moyen-Âge (fig. 5 et 6). Située au cœur de l'aile ouest de la *pars urbana*, dans son extrémité nord, la salle 21 est aménagée dans le prolongement de la salle à abside.

2.1. La construction antique

Dans la salle 21, l'occupation antique se caractérise, hormis les maçonneries dont la construction peut-être intégrée à la phase II, par des niveaux de sols relativement bien conservés. Ces derniers sont réalisés, conformément aux autres salles, à l'aide d'un premier niveau de préparation constitué de cailloutis calcaire lié à un mortier, d'un second niveau de mortier jaunâtre granuleux, puis, en guise de finition, d'une fine couche de mortier lissé très compact. Le sol peut être intégré à la phase II de construction de la *uilla*, car il s'appuie sur les maçonneries de cette phase. Le sol a été observé sur une superficie peu importante de la salle. Enfin, notamment dans l'angle sud-est de l'espace, on observe un épais niveau de mortier posé directement sur le sol lissé. Il peut s'agir d'un niveau d'occupation lié aux phases III ou IV, qui correspondent à des modifications architecturales majeures du bâtiment résidentiel.

2.2. L'installation de structures du haut Moyen-Âge

La salle 21 subit d'importants changements durant la phase VII. Les aménagements réalisés constituent une modification importante de la partie interne, mais conservent le plan général de la salle tout en utilisant un mode de construction différent. En effet, plusieurs creusements sont apparus à l'intérieur des maçonneries antiques de la salle 21. Certains peuvent correspondre à des tranchées ou fosses de récupérations de murs, alors que d'autres semblent plus distinctement appartenir à des trous de poteau aménagés dans les murs (F705 et F706), donc postérieurs à l'abandon du bâtiment antique. La phase de construction suivante aurait donc utilisée les murs existants, pour ancrer des poteaux en bois afin de fonder des élévations en matériaux périssables.

Dès la phase VI, au moins deux maçonneries sont aménagées dans la partie centrale de la salle antique (F710, F711), en même temps qu'une plaque-foyère est installée (F709) (fig. 8). Les maçonneries sont partiellement conservées, notamment F710, et ne permettent pas véritablement de dresser un plan. Nous pouvons considérer que les deux

murs fonctionnent ensemble en formant un retour. Les deux élévations possèdent les caractéristiques morphologiques de murs du haut Moyen-Âge, dotés de dalles de calcaire liées à la terre. La position centrale du mur M711 pourrait nous conduire à supposer qu'il sert de partition de la salle en deux espaces est/ouest. Une seconde hypothèse pourrait établir un lien avec le fait F709. En effet, la plaque-foyère est installée contre le mur F711. Enfin, la fouille de la salle a permis de mettre au jour, directement posé sur le niveau de sol antique, un sédiment grisâtre très meuble, associé à de nombreux fragments de malacofaune, de faune et de tessons de céramiques dont la datation nous rapproche des VII^e-VIII^e siècles. La nature même de cette couche nous conduit à l'interpréter comme un niveau d'occupation lié au fonctionnement des deux maçonneries repérées et de la plaque-foyère.

L'altitude des structures découvertes dans la salle 21, ainsi que leur position plus basse par rapport aux maçonneries antiques, démontrent que le bâti antique est préservé durant les phases du haut Moyen-Âge et utilisé comme soubassement pour des élévations en matériaux périssables.

La fouille de la salle 21 avait tout d'abord intrigué par l'absence de niveau de démolition antique associant de manière caractéristique des moellons de calcaire et des éléments de terre cuite architecturale en grand nombre. Cette absence s'explique par l'occupation du haut Moyen-Âge qui a décaissé les ultimes niveaux d'abandons antiques. Pour autant, un remblai de démolition recouvre l'ensemble de la superficie de la salle. Il se caractérise par un sédiment noir très meuble, comprenant une importante quantité de blocs et dalles de calcaire. Le mobilier céramique, quantitativement pauvre au regard de l'importance du remblai d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, est daté du VII^e - VIII^e siècle.

3. Les premières données liées à la consommation et à la vie quotidienne médiévale

La fouille préventive réalisée en 2008 avait permis de réunir des éléments de faune et de céramique qui nous permettent aujourd'hui de présenter des premières données sur des bases quantitatives significatives, en



Figure 7. vue générale salle 21. Cliché L. MAUREL.

attendant l'étude des mobiliers livrés par les premières campagnes de fouilles programmées.

3.1. La faune¹

La phase V apparaît comme une phase de délaissement de la *uilla*. Il semble qu'une partie de celle-ci soit abandonnée sans pour autant que l'occupation cesse sur l'ensemble du site. Le cheval et le chien sont de nouveau présents et accompagnés du chat. Au sein des espèces sauvages, le cerf est très largement dominant, avec 8 % du nombre de restes déterminés. Le porc domine toujours le bœuf et les caprinés en nombre de restes. Les proportions en poids de restes restent à l'avantage du bœuf.

La phase VI, qui voit un nouvel essor des constructions sur le site, se caractérise par une continuité dans les proportions des trois principales espèces, qui offrent toujours le même profil avec une domination du porc en nombre de restes et du bœuf en poids des restes. Le cerf continue à être particulièrement bien représenté.

Lors de la phase VII, l'occupation des secteurs 2 et 3 se pérennise. Les vestiges sont alors moins nombreux que lors des phases précédentes, aussi le faible nombre de restes osseux nous incite à rester prudents concernant les proportions des trois principales espèces. Le porc domine en nombre de restes et fait jeu égal avec le bœuf en poids de restes.

Lors de la phase VIII, l'occupation semble se centrer sur le secteur 3 mais continue d'être active, avec la reconstruction puis des réaménagements du bâtiment 12. Cette phase est, juste derrière la phase V, la mieux documentée avec 969 vestiges osseux, dont 46,4 % de déterminés. Si les espèces domestiques continuent de dominer largement l'ensemble des restes, le cerf occupe toujours une place de choix. Le fait marquant est l'identification surprenante d'un reste de daim. Cette espèce n'est en effet pas présente à l'état sauvage en France, mais originaire du Proche et du Moyen-Orient et il semble qu'elle ait été introduite par les Romains en Gaule. Cependant les découvertes de vestiges sont peu nombreuses sur les sites français. Le daim est essentiellement un animal d'ornement et a été élevé dans des parcs, à la période romaine ainsi que durant le Moyen-Âge et la période moderne. La présence de cette espèce dans la faune de Saint-Saturnin du Bois sera abordée en détail plus loin. Un changement s'opère dans les proportions des trois principales espèces. Alors que jusqu'à présent le porc dominait le bœuf et les caprinés en nombre de restes, pour la phase VIII c'est le bœuf qui occupe la première place en nombre comme en poids de restes. Cette domination en nombre de restes demeure toutefois toute relative puisque le porc fait quasiment jeu égal.

La phase IX, dernière phase identifiée sur le site, livre les dernières traces d'occupation du secteur 3. Cependant, le nombre de vestiges osseux reste important avec 633 ossements dont 50 % de déterminés. La liste de faune est un peu moins fournie que précédemment mais nous retrouvons le cerf et le daim. Chez les trois principales espèces, la situation apparaissant lors de la phase VIII se confirme et s'accroît légèrement. Le porc laisse la place au bœuf en nombre de restes.

La part des mammifères sauvages chassés, rapportée au nombre de restes des trois principales espèces, est stable durant la période romaine, proche de 10 %. En revanche, pour le haut Moyen-Âge (phases VII à IX) cette part des mammifères sauvages augmente et dépasse les 20 % du nombre de restes. C'est le cerf qui est à l'origine de ces taux élevés. Les restes de l'espèce sont présents de la phase III à la phase IX et comptent de 4 à 16 % du nombre de restes déterminés. Comme nous avons pu le voir lors de la présentation des données, le cerf livre quasi systématiquement un nombre d'ossements supérieurs à celui du coq, première espèce

¹ Étude réalisée par G. Jouanin.

aviaire domestique. La forte proportion de mammifères sauvages semble faire écho à la prédominance des vestiges de porc chez les mammifères domestiques et renforce l'hypothèse d'un statut particulièrement élevé des occupants du site.

La forte proportion de restes de cerf, et ce durant toute la phase d'occupation plaide dans le sens d'un statut privilégié des occupants du site. De plus elle pose la question de l'origine des animaux rencontrés. Sont-ils issus de la chasse d'une population sauvage ou de l'abattage d'une population « élevée » dans un parc à gibier ? La présence du daim lors des deux dernières phases d'occupation est un indice de l'existence de ce type d'installation, au moins pour la période mérovingienne. Cette présence du daim et le maintien de la forte proportion de cerf pour les VII^e et VIII^e siècles montrent que le statut des occupants du site reste élevé, contrairement à ce que pourrait laisser la prédominance du bœuf au sein du cheptel domestique.

La longue séquence d'occupation du site de Saint-Saturnin-du-Bois permet d'appréhender l'évolution des choix alimentaires et/ou d'élevage. La comparaison de la part prise par chacune des trois principales espèces pour chaque phase permet de constater une certaine homogénéité. En effet, exceptions faites des phases I et II qui offrent trop peu de données pour être exploitables, la triade domestique est dominée par les restes de porc de la phase III à la phase VII. Seules les deux dernières phases, VIII et IX, se singularisent avec une prédominance des ossements de bœuf. Si ce changement apparaît comme relativement brutal, nous devons tout de même noter que tout le long de la séquence chronologique allant de la phase III à la phase VII, la part du bœuf ne cesse d'augmenter. Or, une synthèse récente sur les données archéozoologiques du haut Moyen-Âge dans le Nord de la France montre qu'à l'époque mérovingienne le bœuf occupe la première place au sein du groupe des mammifères domestiques, en nombre comme en poids de restes (Chalet et Yvinec à paraître). La situation observée pour les phases 8 et 9 pourrait ainsi être l'indice d'une dynamique identique. Cependant il nous faut rester prudent, le corpus devra bien évidemment être étoffé afin de permettre une approche fiable des choix d'exploitation.

3.2. La céramique²

Depuis la première campagne de fouille de 2008, le mobilier céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge a été mis au jour dans des contextes de structures en creux mais également à l'intérieur de niveaux archéologiques. Soulignons que les niveaux les plus tardifs étant situés dans la partie supérieure de la stratigraphie, d'importantes perturbations modifient probablement notre connaissance du mobilier céramique.

La majorité du mobilier de l'Antiquité tardive est constituée de céramique à l'éponge dont le répertoire est assez diversifié avec des bols, des coupes et des jattes. Quelques rares tessons de céramique sigillée d'Argonne confortent la datation du IV^e siècle. On note l'absence quasi totale, contrairement aux contextes poitevins, de céramique granuleuse. Enfin, cette vaisselle est accompagnée de vases en céramique commune claire et sombre dont les formes sont caractéristiques de cette période.

Les céramiques du haut Moyen-Âge mis au jour en contexte de niveaux d'occupation peuvent être chronologiquement attribués à la fin du V^e-VI^e siècles. Ainsi, on observe la présence de Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes, dont notamment une assiette de type Rigoir 4. Leur sont associées céramiques fines grises estampées, quelques tessons de céramique granuleuse et de la céramique rugueuse et granuleuse tardive. Les formes sont relativement restreintes. L'ensemble est finalement assez représentatif de ce qui existe pour la même période sur les sites voisins de Saint-Georges des Coteaux ou Jonzac.

² Étude conduite par F. Chiron.

Le mobilier de la phase VI se divise en deux grands groupes techniques : les pâtes claires souvent à gros dégraissant, les pâtes sombres à gros dégraissant. Le groupe technique le plus représenté est celui des céramiques à pâte claire avec un gros dégraissant sableux ou à quartz, deux sous catégories sont à noter concernant la couleur des pâtes claires, elles sont blanchâtres ou rouges. Les céramiques communes à pâte sombre présentent elles aussi un gros dégraissant, quantitativement elles sont inférieures aux céramiques à pâte claire.

Lors des phases VII et VIII, la majorité des unités stratigraphiques regroupe du mobilier caractéristique de la période VII^e (?) VIII^e-IX^e siècles. Les pâtes présentent les mêmes spécificités que celles qui ont été précédemment décrites mais on observe la disparition des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes conjointement à l'apparition des pâtes surcuites grésées avec des inclusions plus ou moins fines.

Pour les périodes plus récentes, elle a permis d'étoffer le répertoire des formes mais elle reste à affiner par des comparaisons plus précises avec des contextes régionaux et contribuera à une meilleure connaissance du vaisselier de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge.

Conclusion

Sur le plan méthodologique tout d'abord, la fouille qui présente des niveaux d'occupations du haut Moyen-Âge à l'intérieur d'un édifice construit durant l'Antiquité constitue en soi un exercice délicat. La stratégie de fouille doit donc bien évidemment tenir compte des états antérieurs et postérieurs, mais dans d'autres cas s'en éloigner, pour ne pas fausser la vision en plan des niveaux et structures archéologiques d'une même phase.

Les quelques exemples développés nécessiteraient d'être mis en relation avec une plus importante quantité de données de fouilles qui sera obtenue lors des prochaines campagnes. La fouille des bâtiments d'exploitation antiques permettra peut être d'aborder les questions liées aux modes d'exploitation et au fonctionnement de l'occupation médiévale.

Se pose l'inévitable question de la continuité ou non de l'occupation entre la période antique et médiévale. La problématique demeure d'autant plus délicate que bien des salles sont dépourvues de niveaux de démolition antique en raison de la réutilisation des espaces durant le haut Moyen-Âge. Cependant, la présence de niveaux de démolition, dans quelques rares salles du bâtiment résidentiel, milite en faveur d'une période d'abandon de l'édifice antique. Mais cet abandon peut très bien concerner uniquement certains secteurs de la *uilla*, comme le bâtiment résidentiel.

La poursuite de la fouille durant ces prochaines années permettra d'aborder des problématiques fonctionnelles des espaces mis au jour, mais également d'affiner la chronologie de l'occupation du site, en lien avec le mobilier découvert. Enfin, sur la base des nombreux prélèvements réalisés, des études micromorphologiques pour une meilleure connaissance des occupations et des études paléoenvironnementales viendront compléter les travaux effectués. Il semble cependant qu'un schéma général puisse être mis en évidence pour l'aile ouest de la *pars urbana* de la *uilla*. Dans cette zone, la phase V correspond à la fin du fonctionnement de certaines salles qui sont alors détruites, comme en témoigne la juxtaposition des murs antiques et médiévaux. À partir de la phase VI, la transformation des bâtiments permet d'envisager l'abandon de la fonction résidentielle exclusive. Le « logis du propriétaire » disparaît au profit d'une utilisation de l'espace plus directement lié au *fundus*. Sommes-nous en présence d'un groupe d'habitations liées à l'exploitation du domaine agricole ou à un centre de production lié à ce même domaine ?

Cela ne signifie pas pour autant qu'une fonction résidentielle pour un propriétaire terrien n'existe plus au sein de l'établissement du haut Moyen-Âge. La diversité des formes et des modalités de la propriété foncière à partir des V^e et VI^e siècles ne nous aide pas à qualifier cette réorganisation de l'espace. La nature même de l'occupation médiévale, utilisant les structures antiques existantes, prouve qu'il existait une grande variété dans les modes d'occupation³. Nous avons pu mettre en évidence des phénomènes de décaissement de l'intérieur de salles de bâtiments antiques, parallèlement à l'aménagement de trous de poteau, dans les fondations des murs. Notre connaissance partielle du site nous conduit pourtant déjà à entrevoir une grande variété dans les modes de construction durant le haut Moyen-Âge.

³ Heinzelmann, M., 1993, *Villa d'après les œuvres de Grégoire de Tours, Aux sources de la gestion publique 1, Enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus (textes réunis par E. Magnou-Nortier)*, Lille, 45-70; Tits-Dieuaide, M. J., 1985, *Grands domaines et petites exploitations dans le royaume franc à l'époque mérovingienne, Le grand domaine aux époques mérovingienne et carolingienne, Die Grundherrschaft im frühen Mittelalter*, Gand, 23-30.